

Royaume-Uni est renversée, bien que nos importations globales provenant du Royaume-Uni continuaient de diminuer. Les importations des autres pays de l'Empire qui ne comptaient pas avant 1900 se sont accrues par rapport à la valeur actuelle et à la proportion des importations globales.

*Taux moyens des droits en vertu de la préférence britannique.*—Le tableau 18, page 578, montre pour la dernière année fiscale les importations canadiennes en provenance des pays de l'Empire Britannique entrant au Canada soit au taux de douane le plus bas ou en franchise sous le tarif préférentiel, tandis que le tableau 8, p. 534, montre les taux moyens *ad valorem* de douane sur les importations provenant du Royaume-Uni, des Etats-Unis et de tous les pays chaque année depuis la Confédération. La moyenne apparemment plus élevée du taux appliqué aux importations du Royaume-Uni que sur celles des Etats-Unis malgré le tarif préférentiel accordé aux marchandises britanniques depuis 1897 est due largement aux facteurs suivants: (1) les importations de breuvages alcooliques sont soumises à des droits très élevés et la plus grande partie de ces importations provient du Royaume-Uni, tandis que celles venant des Etats-Unis sont négligeables; (2) les importations de matières premières pour plus ample transformation au Canada, qui entrent en franchise, forment une partie importante des importations en provenance des Etats-Unis; et (3) les importations imposables en provenance du Royaume-Uni sont en très grande partie des marchandises hautement ouvrées, qui sont sujette à des taux relativement plus élevés que les marchandises semi-ouvrées pour plus ample transformation au Canada, et qui forment un autre élément très important de nos importations des Etats-Unis. Pour bien faire la comparaison entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis des taux moyens de douane perçus sur les importations ordinaires imposables, il faudrait éliminer les importations de breuvages alcooliques et de tabac ouvrés, tandis que les importations en franchise sous la préférence britannique mais imposables quand elles sont importées des Etats-Unis devraient être ajoutées aux importations imposables du Royaume-Uni. Après ces ajustements logiques le taux moyen de douane sur les importations du Royaume-Uni s'est trouvé plus faible chaque année depuis 1922 tandis que la différence en faveur du Royaume-Uni s'est accrue de 50 p.c. ou plus ces dernières années. Ce sujet est traité plus en détail aux pp. 58-59 du Rapport préliminaire condensé sur le commerce du Canada, 1936, et aux pages 525-526 de l'Annuaire de 1937.

**Commerce avec l'Empire Britannique.**—L'état VII ci-dessous présente un résumé statistique du commerce canadien avec le Royaume-Uni et le reste de l'Empire. Le commerce impérial compte pour une plus grande partie des exportations que des importations. Le pourcentage du commerce d'importations et d'exportations avec l'Empire, en dehors du Royaume-Uni, accuse une tendance généralement à la hausse durant la période écoulée depuis 1886. Le développement industriel du Canada donne lieu à de plus forte importations de matières premières des autres pays de l'Empire, qui à leur tour fournissent un marché grandissant pour nos produits ouvrés et spécialisés.

Pour bien interpréter les tendances commerciales d'une période aussi longue que celle couverte par l'état VII il est essentiel de se rappeler les effets de déplacements dans la production de commodités et dans la demande mondiale, de même que les fluctuations des prix et les cycles économiques. Ces facteurs discutés conjointement avec les principales commodités importées et exportées aux pp. 522-526, ainsi que dans la Revue du commerce mondial, pp. 499-503, et ils devraient être étudiés à la lumière des tendances manifestées ici.